

Pas de hiérarchie dans les écoles : Soyons nombreux lors du rassemblement mercredi 29 septembre, jour du vote de la loi Rilhac à l'Assemblée Nationale !!!

Chères collègues, chers collègues,

Suite à l'adoption de la loi Rilhac en commission le 22 septembre, c'est maintenant l'Assemblée Nationale qui devra voter la mise en place ou non de cette loi ce mercredi 29 septembre.

Cette loi a pour but de placer les directions de nos écoles en position de supérieur hiérarchique sur les collègues.

Les quelques avantages pour les directions figurant dans le projet initial ne sont même plus présents dans l'écriture finale de cette loi. En effet, **plusieurs amendements ont été adoptés retirant du texte les obligations de l'État concernant les aides administratives, la formation et les décharges des directions.** Ces dernières seront liées en plus du nombre de classes à la "spécificité" de l'école, ce qui ouvre la porte au cas par cas selon le bon vouloir du Dasen et non plus à une seule règle générale égale pour tous.

Avec cette proposition de loi, **la directrice ou le directeur aura une autorité réelle sur les enseignants sans pour autant gagner ni véritable statut (il est parlé d'"autorité fonctionnelle"), ni aide administrative, ni décharges supplémentaires, ni protection dans sa fonction, car il sera révocable à tout moment.**

En réalité, cette évolution de fonction pour nos directions leur ajoutera davantage de pression sans que leur charge de travail soit allégée, bien au contraire.

Nombreux sont les ministres de l'Éducation Nationale ayant rêvé de placer un supérieur hiérarchique dans chaque école mais aucun n'avait jamais osé franchir le pas devant les réticences et résistances des collègues. Mais encore une fois, monsieur Blanquer n'en a que faire et tente de faire passer cette loi en force.

Nous appelons tout le monde à se mobiliser contre cette loi totalement inappropriée aux problèmes du terrain et à l'opposé des attentes des collègues.

Pour cela, nous soutenons toute forme de mobilisation et notamment le **rassemblement sur Paris mercredi 29 septembre, jour du vote à l'Assemblée Nationale, de 13h30 à 15h30, place Edouard Herriot (métro Assemblée Nationale) auquel nous participerons.** Nous vous encourageons à vous joindre à nous !

Rien ne se gagne sans se mobiliser!

L'Intersyndicale de La Courneuve (CGT Educ'action, SNUDI/FO, SNUipp/FSU et SUD Éducation)